

#### REIDENER ENERGIEATELIER

Service primes électroménagers 11, Grand-Rue L-8510 Redange

**28 33 44 30** 

 ${\begin{tabular}{l} igsquare \\ \hline \end{tabular}}$  primes@energieatelier.lu

Réservé à l'administration : Numéro :								
Date : Prime :	/							

Version 03/202

		MANDE					AREILS EI	LEC	CTROME	NAG	ERS	A FA	AIBLE			
	CO	NSOMM.	SOMMATION ENERGETIQUE													
			asse énergétique donnant droit à une prime pour l'achat d'un nouvel appareil est consultable otre site internet : <a href="https://www.energieatelier.lu">www.energieatelier.lu</a>													
		Machine à	alave	r	(Subsi	ide 100 €)		R	éfrigérate	ur			(Subsi	de 100	) €)	
		Sèche-ling	ge		(Subsi	ide 100 €)		Α	ppareil co	mbin	é		(Subsi	de 100	) €)	
		Lave-vaiss	elle		(Subsi	ide 100 €)		C	ongélateu	r			(Subsi	de 100	) €)	
	DE	MANDE I	D'UN	IE PRII	ME POL	JR LA R	EPARATI	ON	N D'UN A	NCI	EN A	PPA	REIL			
	ELE	CTROME	ENAG	SER												
	La	classe éne	rgétic	que dor	nnant dr	oit à un	e prime p	oui	r la répar	ation	ďur	ne and	cienn	e ma	chin	e à
	lave	er, sèche- notre site	linge,	lave-v	aisselle,	réfrigéra	ateur, con	géla	ateur ou a	appar	eil c	ombir	né est	con	sulta	ble
		% de la fac					_									
	,				,											
	P	OUR LES	S HA	BITA	NTS D	ES COI	MMUNE	S	DU CAN	OTI	N D	E RE	DAI	<b>IGE</b>		
COOR	DO	NNEES														
Nom :									Prénom :							
Adres	se :															
	L-		Loc	alité :					Comm	nune	:					
Matri	cule	:														
Email	:								Tél :							
Comp	te b	ancaire :														
Je décla	re p	ar la présent	te que	toutes	les indica	tions four	nies sont vé	ridi	ques et que	e les c	opies	jointe	s sont	confo	rmes	aux
_		utorise en o					conserver du	ran	it 10 ans me	s don	nées p	erson	nelles	dans le	e cad	re du
traiteme	nt d	e cette dema	nde et	des den	nandes ult	erieures.										
Date :						Signatu	ıre :									

## **SONT A JOINDRE A LA DEMANDE**

- 1. une copie de la facture d'achat ou de réparation indiquant les renseignements suivants : nom et adresse de l'acheteur, marque type et modèle de l'appareil, date d'achat ou de réparation de l'appareil
- 2. une copie de la preuve de payement de la facture
- 3. un relevé d'identité bancaire (RIB)
- 4. l'étiquette énergétique pour les appareils neufs et les appareils réparés
- 5. un certificat de résidence élargi récent à émettre par la commune ou à télécharger sur MyGuichet.lu
- 6. pour les propriétaires d'un logement destiné à la location dans le canton de Redange, un titre de propriété du logement
- 7. un certificat d'élimination de l'ancien appareil électroménager





# CONDITIONS AFIN DE POUVOIR BENEFICIER D'UNE PRIME POUR L'ACHAT OU LA REPARATION D'UN APPAREIL MENAGER A FAIBLE CONSOMMATION :

## **CLASSE ENERGETIQUE:**

La classe énergétique actuelle donnant droit à une prime pour l'achat d'un nouvel appareil est consultable sur notre site internet : <u>www.energieatelier.lu</u> ou en scannant le code QR.



#### **BENEFICIAIRES:**

La prime pour l'achat ou la réparation d'un appareil ménager à faible consommation est uniquement attribuée aux habitants des communes membres du syndicat intercommunal « Kanton Réiden » (Beckerich, Ell, Grosbous, Préizerdaul, Rambrouch, Redange, Saeul, Useldange, Vichten, Wahl).

#### **DELAIS:**

La subvention ne peut être accordée qu'une seule fois <u>tous les 10 ans</u> à un même ménage ou propriétaire de logements destinés à la location à des fins d'habitation pour le même type d'appareil.

La demande d'octroi de prime doit être introduite, sous peine de forclusion dans un délai de 12 mois consécutifs à la date de la facture d'achat ou de réparation.

#### PAS D'USAGE PROFESSIONNEL:

La subvention est accordée dans l'intérêt exclusif du logement.

Sont exclus les appareils acquis à usage professionnel ou commercial.

### **DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE:**

Toute demande d'obtention d'une prime doit impérativement être accompagnée :

- ✓ d' une copie de la facture d'achat ou de réparation indiquant les renseignements suivants : nom et adresse de l'acheteur, marque type et modèle de l'appareil, date d'achat ou de réparation de l'appareil
- ✓ d'une copie de la preuve de payement de la facture
- ✓ d'un relevé d'identité bancaire (RIB)
- ✔ de l'étiquette énergétique de l'appareil pour les appareils neufs et les appareils réparés
- ✔ d'un certificat de résidence <u>élargi</u> récent à émettre par la commune ou à télécharger sur MyGuichet.lu
- ✓ d'un certificat d'élimination de l'ancien appareil électroménager (commune, Sidec ou électricien)
- ✓ pour les propriétaires d'un logement destiné à la location sis dans le canton de Redange, un titre de propriété du logement

#### **DEMANDE INCOMPLETE:**

Toute demande incomplète est tenue en suspens pendant un délai d'un mois consécutif à l'information adressée au demandeur. Après écoulement de ce délai, la demande incomplète est définitivement rejetée.

# **REMBOURSEMENT:**

La subvention est sujette à restitution si elle a été obtenue par suite à des fausses déclarations ou de renseignements inexacts, intentionnels ou non.